

Gestion du risque amiante

Les dispositions réglementaires (code du travail et code de la santé publique) et mentions imposent la prise en compte du risque amiante.

La diversité des utilisations de la fibre d'amiante (plus de 3 000 applications dans les produits du bâtiment), rendent le diagnostic du risque pour la santé particulièrement complexe. Il faut tenir compte des propriétés intrinsèques du matériau, des conditions d'environnement, de vieillissement, etc. Mais il faut également prévenir les risques que la recherche de l'amiante et son traitement peuvent occasionner: libération de fibres par prospection mal adaptée, dangers lors de la manipulation, etc.

La maîtrise du problème amianté exige une expertise à toutes les étapes, sous peine d'aggraver le risque au lieu de le résoudre.

Le savoir-faire

CEBTP SOLEN a une expérience de plus de 10 ans dans la gestion du risque amiante. Sa connaissance des matériaux du bâtiment, sa maîtrise des différents moyens d'identification analytique et la compétence de ses ingénieurs spécialisés lui permettent de traiter les différents aspects du risque amiante et de répondre aux exigences réglementaires dans tous les cas de figure (protection de l'environnement de la population et protection des travailleurs.)

Les missions de CEBTP SOLEN

- Inspection sur site
- Prélèvement et identification des matériaux suspects
- Plate-forme collaboration multisites
- Gestion des priorités d'action, aide à la décision
- Assistance technique à Maître d'ouvrage
- Prise en charge globale de la gestion des polluants du patrimoine

Les missions sont détaillées ci-après.

INGENIERIE EUROPE

GRUPE



GINGER CEBTP

Pour tous les Maîtres d'Ouvrage, donneurs d'ordre comme simples propriétaires, l'amiante est une préoccupation prioritaire.



Application des dispositions réglementaires de prévention travail et environnement



Vue générale de la zone à réhabiliter, et de son confinement

QUI CONTACTER ?

SIÈGE SOCIAL

12, AVENUE GAY LUSSAC
ZAC DE LA CLEF SAINT-PIERRE
78990 ELANCOURT

DIRECTION RÉGIONALE ILE DE FRANCE

• ELANCOURT
TEL : 01 30 85 24 00
FAX : 01 30 85 24 30
Email : info@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE NORD

• BETHUNE
TEL : 03 21 56 43 43
FAX : 03 21 68 19 99
Email : lille@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE EST

• STRASBOURG
TEL : 03 88 81 20 50
FAX : 03 88 81 21 50
Email : strasbourg@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-EST

• LYON (SAINT-PIERRE)
TEL : 04 72 79 59 59
FAX : 04 72 79 59 58
Email : lyon@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE MÉDITERRANÉE

• AIX EN PROVENCE
TEL : 04 42 99 27 00
FAX : 04 42 99 27 35
Email : aix@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE SUD-OUEST

• TOULOUSE
TEL : 05 62 87 11 60
FAX : 05 62 20 03 48
Email : toulouse@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE OUEST

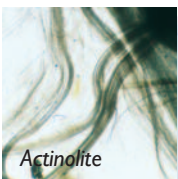
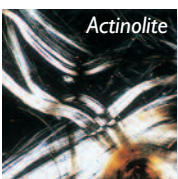
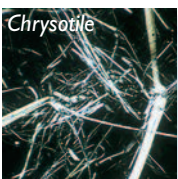
• NANTES
TEL : 02 40 92 18 71
FAX : 02 40 92 06 10
Email : nantes@cebtp-solen.com

DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE

• ROUEN
TEL : 02 35 76 08 98
FAX : 02 35 76 09 84
Email : rouen@cebtp-solen.com

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

• PARIS
TEL : 01 56 88 23 18
FAX : 01 56 69 19 71
Email : contact@gingergroupe.com



■ Inspection sur site

Objet : orienter judicieusement la prospection sur les matériaux à risque. Visite du site pour identification et localisation des matériaux à risque. Banque de données CEBTP SOLEN répertoriant tous les matériaux, du simple flocage aux cartons amiantés. Réalisation du dossier technique amiante.

■ Prélèvement et identification des matériaux suspects

Mode opératoire spécifique, conforme aux recommandations en vigueur, afin d'éviter toute contamination du bâtiment et de l'environnement. Identification des différentes formes d'amiante: crocidolite, amosite, chrysotile, anthophyllite, etc...

■ Plateforme collaborative multisites

Mise en phase d'outils multisites de suivi et de mise à jour des documents liés à la gestion amiante.

■ Gestion des priorités d'action et aide à la décision

Diagnostic de l'état de conservation des matériaux amiantés. Détermination des priorités d'action : contrôle de l'empoussièrement, travaux correctifs. Prélèvement d'air pour analyse et comptage des fibres. Synthèse et planification technico-économique

■ Assistance technique

Information du client sur les obligations réglementaires. Préconisation de solutions rationnelles, adaptées et planifiées, évitant les travaux excessifs. Contrôles réglementaires d'empoussièrement nécessaires au bon suivi des travaux.

■ Assistance technique à Maître d'ouvrage

Rédaction de documents de consultation des entreprises. CATP détaillé et bordereau de prix. Etablissement d'un visa pour le choix de l'entreprise retenue. Tenue des réunions de coordination avec l'entreprise et le Maître d'ouvrage. Assistance aux opérations de restitution des locaux au Maître d'ouvrage. Suivi de la gestion des déchets.

■ CEBTP DEMOLITION

Leader dans la démolition des bâtiments après gestion des risques amiante.

Les moyens techniques

- Laboratoires d'analyses minérales et microstructurales.
- Microscopes optiques à lumière polarisée et microscopes électroniques.
- Equipes d'intervention partout en France et en Europe.
- Outils informatiques de gestions multisites.



Quelques références

- Ministère de la Défense & Marine Nationale (Patrimoines Région Méditerranée, Papeete, Normandie).
- Organismes divers (CRAM, CPCAM, CAF...).
- Patrimoine de collectivités (nombreuses villes : Avignon, Nice, Reims, Niort, Angoulême, Bourgoin, St Etienne), Conseils généraux : Seine St Denis,...
- Patrimoine des OPAC (Paris,...), Caisse des Dépôts et consignations.
- Ministère de la Culture (Opéra, Archives Nationales...).
- RATP, SNCF (1 million de m² de repérage sur Paris Rive Gauche).